



CERCLE ROYAL DES MARCHEURS DE SAIVE

Banquet annuel
le samedi 28 janvier 2023 à 18h00
Restaurant " Aux 3 Châteaux "
Caserne de Saive, Bloc B (rez-de-chaussée)

Apéro, mises en bouche,

*Gravlax de saumon betterave orange,
salade vinaigrette sésame,*

*Coucou de Malines, chicons et ris de veau,
pommes parisiennes,*

*Verrine pommes caramélisées, mousse mascarpone
et crumble de noix*

Café

La soirée sera animée par un DJ et comprendra les jeux habituels. N'oubliez pas de vous munir d'un bic pour le jeu du "LOTTO".

Le service ainsi que la soirée prendront fin au plus tard à 02h00 comme l'impose le règlement communal.

Prix :

- membres et membres sympathisants ayant travaillé à la marche de l'armistice : 50€,(*)
- membres et membres sympathisants n'ayant pas travaillé à la marche de l'armistice : 55€,(*)
- non membres : 60€.

(*) en règle de cotisation au 15 janvier 2023

Les boissons ne sont pas comprises dans le prix du menu et seront vendues au tarif du restaurant. Pour rappel, les euros-club peuvent être utilisés.

L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement au compte BE95 0680 6360 6058 du Cercle Royal des Marcheurs de Saive et ce, au plus tard le 22 janvier 2023.

Ne tardez donc pas à renvoyer le formulaire ci-après complété à Nathalie NICOLAY, Clos des Farfadets, 27 à 4020 WANDRE ou par e-mail : « n.nicolay@skynet.be » (tél : 04/370.22.39 après 19h00).

Inscription au banquet annuel le samedi 28 janvier 2023

Nom et prénom : Tél. :

Adresse :

Adresse mail :

Nom et prénom des personnes vous accompagnant :

.....
.....
.....

Pour les éventuels membres d'un autre club FFBMP :

Nom du clubet n° matricule FFBMP du marcheur

Nom du clubet n° matricule FFBMP du marcheur

Nom du clubet n° matricule FFBMP du marcheur

Je réserveplaces à 50,00 € =€

.....places à 55,00 € =€

.....places à 60,00 € =€

Total :€ (1)

Je souhaite faire valoir mes Euros-club à concurrence de€ (2)

Je souhaite faire valoir les Euros-club de à concurrence de€ (3)

Je souhaite faire valoir les Euros-club de à concurrence de€ (4)

Le solde à payer est de€ ((1)-(2)-(3)-(4))

REMARQUE : PAS DE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE AVANT LE 02 JANVIER 2023

Je souhaiterais être à la table avec :

Date : Signature :